

Certificat de Spécialisation agricole

CS ARBORISTE GRIMPEUR

RNCP 41391 (31 12 2030) - Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

MAJ 03 2026

Public ciblé

- Jeunes ayant **18 ans à l'entrée en formation et jusqu'à 29 ans révolus**

Conditions d'accès

- Avoir un **diplôme niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou les travaux forestiers

(Dérogations possibles pour d'autres cas, en application du code rural)

- Entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne ► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
 - Sous réserve des places disponibles
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an**
(16 semaines par an au CFPPA)
Soit 560h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à juin.**

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

Vous serez **salaré** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou **contrat de professionnalisation** (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Les activités de taille et de soins aux arbres sont associées le plus souvent à l'emploi d'arboriste grimpeur.

Les titulaires de ce diplôme sauront effectuer les choix techniques en autonomie et porter attention à leur sécurité et à celles des tiers (collègues, usagers, clients,...).

Ils devront être en capacité de repérer l'arbre ou les arbres sur lesquels ils devront intervenir, observer leur état et les contraintes d'intervention.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce certificat effectueront des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres, en tenant compte au préalable des attentes du client ainsi qu' en analysant le végétal dans son environnement.

Ils prépareront leur chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur.

Dans leurs activités, ils pourront :

- ✓ Réaliser un diagnostic
- ✓ Définir une stratégie d'intervention
- ✓ Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- ✓ Réaliser des interventions techniques sur les arbres
- ✓ Veiller au bon entretien de son matériel

L'arboriste grimpeur travaille avec un binôme.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



**ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION**



**ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE**



**ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET SAVOIR-
FAIRE AVANT D'ÊTRE
ENTRÉ SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL**



**DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI**

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Définir une stratégie d'intervention :

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre ;
- Élaborer un plan d'intervention.

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

Passage du GSA

Initiation aux plates-formes élévatrices mobiles

- Parcours de formation dispensé sur 2 sites différents : Antibes (06) et Gardanne(13)

- L'élagage doit obligatoirement constituer l'activité principale de l'entreprise d'accueil **(75% minimum)**

Réaliser des interventions techniques sur les arbres :

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation ;
- Réaliser des opérations de suppression.

Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail :

- Utiliser des techniques d'accès au houppier ;
- Se déplacer dans un arbre.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTSA Aménagements Paysager
- CS Constructions Paysagères
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Secteur d'activité : Entreprises du paysage, collectivité territoriales, entreprises forestières.

Catégorie d'emploi : Arboriste, arboriste-grimpeur, élagueur (élagueur-grimpeur / élagueur espaces verts), grimpeur-élagueur
[Code(s) ROME : A1201]

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr



Taux réussite examen*

83%

Taux de satisfaction Moyen*

92%

*session 2024-2025

- ▶ Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr
- ▶ Ensemble des indicateurs du Campus Vert d'Azur consultables sur www.campusverdazur.fr